



**COMITÉ DE DIRECTION DE L'OFFICE DE TOURISME
VALLÉE DE LA DORDOGNE**

Mardi 18 juin 2024
Salle des fêtes à Cornac
À 14 heures

Nombre de membres en exercice : 47

Présents : 25

Votants : 32

Pouvoir : 3

Visio : 7 (dont 3 non votants)

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit juin,

le Comité de Direction de l'Office de Tourisme Vallée de la Dordogne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Cornac, sous la présidence de M. Antoine Béco,

Date de convocation : 28 mai 2024

Membres présents :

Élus : BARDI Nicole, BECO Antoine, CAYRE Dominique, DELANDE Claire, DERACHINOIS Christian, FOURNIER BOURGEADE Michèle, GERMANE Nelly, GUYOT Jean-Pierre, LAMOUREUX Maurice, LASSERRE Jean-Pierre, LAVASTROU Gérard, LONGUEVILLE Philippe, NOUZIERES Alain, SALLARD Jean-Basile, SIMONET Alain.

Visio : ANDRZEJEWSKI André, DALE Claire, FOUCHE Jean-Claude.

Socio-professionnels : ANDRE Philippe, BIROU Jean-Paul, BOUYER Jean-Marie, CASTANDET Nadège, CHARBOGNE Christophe, DOLISY Kévin, DUPUY Béatrice, HOBBE Frédéric, LE BRETON Ronan, MONS Roselyne.

Visio : MARTINEZ José.

Non votants car titulaires présents (visio) : PIANTANIDA Sylvain, PRADAL Maurice, TRONCHE Patricia.

Pouvoirs : LEJEUNE Catherine - Pouvoir à SIMONET Alain, SABARROS Angélique - Pouvoir à BECO Antoine, LENFANT Dominique - Pouvoir à LAMOUREUX Maurice.

Excusés : VILLEPONTOUX Régis, PROENCA Christophe, LECANU Aurélie, CANARD Francis, CARON Christophe, ARNAUD Raphaël.

Le Président remercie Jean-Pierre Guyot, maire de Cornac, pour son accueil.

Le **quorum** est atteint.

Il est désigné un **secrétaire de séance** : M. Alain SIMONET.

Rappel de l'ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du 03 avril 2024
- Nouvelle composition du comité de direction
- Convention d'objectifs et de moyens 2025-2027
- Schéma de développement touristique durable 2024-2030
- Contrat Grand Site Occitanie Rocamadour - Vallée de la Dordogne
- Documents cadres et tarifs des produits et services 2024-2025
- Questions diverses



[Lien Présentation](#)

1. Approbation du compte-rendu du 03 avril 2024



[Document](#)

Approbation à l'unanimité

2. Nouvelle composition du comité de direction

L'Office de tourisme Vallée de la Dordogne est un Établissement Public à Caractère Industriel et Commercial (EPIC). Cette forme juridique impose à la gouvernance une majorité d'élus et la présence de socio-professionnels, répartis de façon paritaire entre la Corrèze et le Lot.

Ces membres font partie du Comité de Direction qui est l'organe décisionnel de l'office de tourisme. Il est régulièrement consulté pour définir et valider les choix stratégiques et être informé sur la vie courante de l'Office de Tourisme.

Il est composé de :

- 27 élus désignés par la Communauté de communes Causses et Vallée de la Dordogne (Cauvaldor) et le PETR Vallée de la Dordogne Corrèzienne ;
- 20 socio-professionnels élus par leurs pairs et nommés par les collectivités.

Considérant la vacance de plusieurs sièges dans les collèges des élus et socioprofessionnels, la Communauté de communes Cauvaldor, et le PETR Vallée de la Dordogne Corrèzienne ont désigné de nouveaux représentants élus. Ils ont également acté la désignation de nouveaux représentants des socioprofessionnels pour les filières de l'hôtellerie de plein air, de la restauration, et des associations locales de commerçants, artisans et activités diverses.

Camille Lachèze liste les changements opérés sur la composition des collèges.

COLLÈGE DES ÉLUS				
TITULAIRES			SUPPLÉANTS	
ÉLUS PETR VALLÉE DE LA DORDOGNE CORREZIENNE			ÉLUS PETR VALLÉE DE LA DORDOGNE CORREZIENNE	
Marie-Claude	CARLAT		Christophe	CARON
Nicole	BARDI		Francis	CANARD
Dominique	CAYRE		Sébastien	DUCHAMP
Christian	DERACHINOIS		Lionel	JEAN
Jean-Basile	SALLARD		Philippe	LONGUEVILLE
Mathieu	GENTILHOMME		Michel	REVEILLER
Nelly	GERMANE		Bernard	REYNAL
Jean-Pierre	LASSERRE		Arnaud	REYNIER
Gérard	LAVASTROU		Jean-Louis	ROCHE
Catherine	LEJEUNE		Laurence	DUMAS
René	PEYRICAL		Jean-Michel	TEULIERE
Alain	SIMONET		Bernard	TRASSOUDAIN
ÉLUS CAUVALDOR			ÉLUS CAUVALDOR	
Christophe	PROENCA		Alexandre	BARROUILHET
Régis	VILLEPONTOUX		Jean-Luc	LABORIE
Gilles	LIEBUS		Jean-Christophe	CID
Claire	DALE		Guy	FLOIRAC
Jean-Claude	FOUCHE		Pierre	FOUCHE
Philippe	RODRIGUE		Guy	MISPOULET
Pierre	MOLES		Maurice	LAMOUREUX
Jean-Pierre	GUYOT		Serge	CAMBON
Claire	DELANDE		Marion	CALMEL
Michèle	FOURNIER BOURGEADE		Stéphanie	ROUSSIES
Antoine	BECO		Sophie	BOIN
Bernard	LE MEHAUTE		André	ROUSSILHES
Alain	NOUZIERES		Dominique	BIZAT
André	ANDRZEJEWSKI		Maria	DE FATIMA RUAUD
Dominique	LENFANT		Thierry	CHARTROUX

COLLÈGE DES SOCIOPROFESSIONNELS					
Hôtellerie de plein air	Corrèze	Titulaire	Aurélié	LECANU	Domaine du lac de Feyt
		Suppléant	Christian	GRAFFEUIL	Camping Au Soleil d'Oc
	Lot	Titulaire	Frédéric	HOBBE	Camping le Ventoulou
		Suppléant	Pierre	CIRCAL	Camping du Port - Camping Les Falaises
Hôtellerie et résidences de tourisme	Corrèze	Titulaire	Jean-Marie	BOUYER	Spalazen Nature
		Suppléant	Perrine	MARTY	Le Relais du Teulet
	Lot	Titulaire	Mathieu	GIETHLEN	Relais Amadourien
		Suppléant	Hervé	HUGON	Hostellerie du Causse
Restaurateurs	Corrèze	Titulaire	Ronan	LEBRETON	Le Cantou
		Suppléant	Olivier	BONNEVAL	Coté Dordogne
	Lot	Titulaire	Stéphane	CHAMBON	Le Pont de l'Ouyse
		Suppléant	Christophe	CHARBOGNE	Le Grand Couvent
Sites de visite	Corrèze	Titulaire	Roselyne	MONS	Musée de l'Homme de Néandertal
		Suppléant	Sylvain	PIANTANIDA	Les Jardins de Sothys
	Lot	Titulaire	Raphaël	ARNAUD	Le Rocher des Aigles
		Suppléant	Jean-Paul	BIROU	Parc animalier de Gramat
Activités de loisirs	Corrèze	Titulaire	Julien	VINCENT	Sports loisirs nature
		Suppléant	Maxence	VAN NIEUWENHUYSE	Escapade nature Pays d'Argentat
	Lot	Titulaire	Yoann	HEURTEVENT	Safaraid
		Suppléant	Kévin	DOLISY	French Retro Ride
Meublés, chambres d'hôtes	Corrèze	Titulaire	Gwénaëlle	LEPOUTRE	La maison des étoiles
		Suppléant	Jean-Philippe	FRANCE	Château de la Gréze
	Lot	Titulaire	Nadège	CASTANDET	Les hauts de Bagadou
		Suppléant	Maurice	PRADAL	La maison de Cathy
Agritourisme	Corrèze	Titulaire	Philippe	LEYMAT	Cave des Milles et une Pierres
		Suppléant	Olivier	SEGOL	Ferme de Mialaret
	Lot	Titulaire	Fabien	LACARRIERE	Camping à la ferme
		Suppléant	Jacques	FERRAND	Coopérative vins de Glanes
Associations locales de commerçants, artisans et activités diverses	Corrèze	Titulaire	Patricia	TRONCHE	Voie de Rocamadour
		Suppléant	Béatrice	DUPUY	Le Noyau
	Lot	Titulaire	Angélique	SABARROS	Association des commerçants de Souillac
		Suppléant	Franck	CHARRON	Association Sports et Causse
Activités culturelles d'importance régionale et activités culturelles	Corrèze	Titulaire	Christophe	CHIROL	Festival Aicontis
		Suppléant	Pierre	MARCHE	ASAM
	Lot	Titulaire	Emmeran	ROLLIN	Festival de Musique Sacrée
		Suppléant	Robert	PEYRILLOU	Festival de Jazz
Personnalités représentatives du tourisme	Corrèze	Titulaire	Philippe	ANDRÉ	Edf hydro
		Suppléant	Christine	GUITTONNEAU	Présidente ancien OT Aubazine/Beynat
	Lot	Titulaire	Philippe	GOMBERT	Relais & Châteaux
		Suppléant	José	MARTINEZ	Touristic Vallées Lot et Dordogne

Les nouveaux membres présents à cette assemblée se présentent à leur tour.

Les responsables de pôle de l'Office de tourisme procèdent ensuite à une présentation succincte de leur service, leurs missions, dossiers en cours et les équipes attachées.

3. Convention d'objectifs et de moyens 2025-2027

La Communauté de Communes Causses et Vallée de la Dordogne (Cauvaldor) et le PETR Vallée de la Dordogne Corrézienne ont délégué les missions de service public d'accueil, d'information, d'animation et de promotion touristique, ainsi que l'élaboration et la mise en œuvre de la politique touristique du territoire, à l'EPIC Office de tourisme Vallée de la Dordogne.

Le Président rappelle qu'il a été mis en place une convention pluriannuelle de financement en 2017 entre l'EPIC Office de tourisme Vallée de la Dordogne, la Communauté de communes Causses et Vallée de la Dordogne et le Syndicat Mixte de la Vallée de la Dordogne Corrézienne constitué depuis en Pôle d'Équilibre Territorial et Rural.

Il y a lieu de procéder à la révision de ladite convention pluriannuelle pour mettre à jour des informations obsolètes et modifier les engagements financiers des collectivités.

Ainsi, la présente convention a pour objet de définir les engagements réciproques des parties :

- d'une part, pour l'exercice des missions rappelées ci-dessus ;
- d'autre part, pour la mise en œuvre de la stratégie touristique.

Le montant nécessaire à la bonne réalisation du service public est plafonné à 10.50 € par habitant et par an (population DGF), versés par les EPCI membres.

Le montant reversé chaque année à l'EPIC Office de Tourisme Vallée de la Dordogne est arrêté sur la base de 8.00 € par habitant DGF.

Il fera l'objet chaque année d'une délibération des collectivités de tutelle. La dotation sera versée par acompte d'un tiers au 1er janvier, un second tiers au 1er avril, puis le solde au 1er juillet.

Les 2.50 € par habitant DGF restant aux collectivités de tutelle seront réservés à la mise en œuvre d'actions concourant au développement touristique du territoire.

La subvention 2025 de Cauvaldor passe de 480 000 € à 425 000 €.

La subvention 2025 du PETR passe de 262 968 € à 237 712 €.

Le Président donne alors lecture de la [convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens](#), et soumet au vote son approbation.

Approbation à l'unanimité

4. Schéma de développement touristique durable 2024-2030

La Communauté de Communes Cauvaldor et le PETR Vallée de la Dordogne Corrézienne ont délégué les missions d'accueil, d'information, d'animation et promotion touristique, ainsi que l'élaboration et la mise en œuvre de la politique touristique du territoire à l'EPIC Office de tourisme Vallée de la Dordogne.

En 2022, l'Office de tourisme Vallée de la Dordogne, en tant que territoire du Massif Central, fut lauréat du plan Avenir Montagnes Ingénierie de l'ANCT. Dès lors, un travail collaboratif s'est engagé pour mettre en œuvre un projet de territoire responsable et performant, menant à un développement touristique toutes saisons, durable, équilibré et respectueux de la biodiversité et des paysages.

Un Comité de projet, animé par l'Office de tourisme, s'est alors constitué afin de construire une stratégie de développement touristique adaptée aux enjeux des transitions écologiques et de la diversification touristique.

Le schéma de développement touristique durable a été élaboré en plusieurs phases, de janvier 2023 à avril 2024 :

- Dans un premier temps, un diagnostic de territoire s'appuyant sur des échanges avec plus de 120 professionnels du tourisme lors de forums et entretiens ; des entretiens avec les élus et les techniciens membres du comité de projet Avenir Montagnes Ingénierie ;
- Dans un second temps, une concertation autour d'ateliers thématiques avec les élus du territoire afin de définir les enjeux et les orientations stratégiques ;
- Et enfin, des entretiens avec les futurs "pilotes" des fiches actions pour détailler les opérations en cours et à venir.

Les défis majeurs identifiés à relever sont les suivants :

- Tourisme bas-carbone, favorisant la mobilité et l'accessibilité
- Tourisme équilibré, alliant expérience du visiteur et qualité de vie des habitants
- Tourisme, levier du développement territorial

23 actions sont définies pour répondre à ces défis, organisées autour de 3 axes prioritaires :

1. Mettre en œuvre, piloter et animer la stratégie partagée de tourisme durable en Vallée de la Dordogne ;
2. S'appuyer sur la marque Vallée de la Dordogne pour favoriser l'attractivité du territoire ;
3. Favoriser un développement touristique équilibré en Vallée de la Dordogne.

Une [vidéo de présentation](#) du schéma est projetée. Camille Lachèze en fait la présentation.

Le Président soumet au vote, l'approbation du [schéma de développement touristique durable 2024 - 2030](#).

Approbation à l'unanimité

5. Contrat Grand Site Occitanie Rocamadour - Vallée de la Dordogne

Un "Grand Site Occitanie / Sud de France" est un lieu de forte notoriété, doté d'un patrimoine architectural et/ou naturel remarquable ou d'un site culturel (événementiel culturel pérenne) de rayonnement international et disposant tout particulièrement d'une ou plusieurs composante(s) à caractère exceptionnel (dit cœur emblématique du Grand Site).

Les objectifs principaux sont de pérenniser et de créer des emplois en stimulant l'activité au sein des territoires, de développer la notoriété et l'attractivité de la destination Occitanie, d'impulser une dynamique de préservation, de valorisation, de médiation culturelle et patrimoniale dans les cœurs emblématiques des « Grands Sites Occitanie / Sud de France », d'innover dans les nouvelles approches artistiques, numériques et ludiques du patrimoine, de structurer une offre de qualité et de préserver la qualité de vie des habitants.

L'Occitanie compte 41 Grands Sites.

La Communauté de Communes Causses et Vallée de la Dordogne (Cauvaldor) est labellisée Grand Site "Rocamadour Vallée de la Dordogne" depuis 2018, s'appuyant sur un projet concerté, transversal autour de 7 axes :

- Axe 1 : Protection et valorisation du patrimoine architectural, naturel,
- Axe 2 : Développement culturel,
- Axe 3 : Itinérance en Vallée de la Dordogne,
- Axe 4 : Diversification, structuration et qualification de l'offre,
- Axe 5 : Amélioration de la qualité de l'accueil,
- Axe 6 : Accompagnement et mise en réseau des acteurs du tourisme,
- Axe 7 : Promotion et communication.

Les signataires du contrat sont :

- Le Conseil Régional,
- Le Conseil Départemental,
- Les neuf communes "cœurs emblématiques" : Autoire, Bretenoux, Carennac, Gramat, Martel, Loubressac, Rocamadour, Saint-Céré et Souillac,
- La Communauté de Communes Cauvaldor, cheffe de file du contrat,
- L'Office de tourisme Vallée de la Dordogne, chef de file technique,
- Le Syndicat Mixte du Grand Site de Rocamadour,
- Le PETR Figeac Quercy Vallée de la Dordogne,
- Le PNR des Causses du Quercy,

La Région propose de prolonger le dispositif au travers la signature d'un nouveau contrat 2023/2027, qui permettra de candidater à des appels à projet, de disposer d'une animation globale GSO et d'une communication renforcée.

Pour ce nouveau contrat, il est proposé de poursuivre cet engagement collectif avec les partenaires mentionnés ci-dessus (en ajoutant la SPL Cauvaldor Expansion pour son appui technique). La nouvelle contractualisation "Grand site Occitanie Rocamadour Vallée de la Dordogne" s'appuie notamment sur le schéma de développement touristique durable 2024-2030 de la destination. À cette feuille de route, s'ajoutent les actions prévues par les communes "cœurs emblématiques" et les partenaires associés.

Le Président donne alors lecture du [contrat Grand Site Occitanie Rocamadour - Vallée de la Dordogne](#), et soumet au vote son approbation.

Approbation à l'unanimité

6. Documents cadres et tarifs des produits et services 2024-2025

Conformément à l'article 2 de ses statuts, l'Office de tourisme Vallée de la Dordogne a la possibilité d'agir sur la vente de prestations de service et de produits.

Aussi, il convient de définir les **tarifs 2025 des services proposés aux professionnels**, notamment en termes de visibilité et de régie publicitaire, selon les [conditions générales de vente](#) définies.

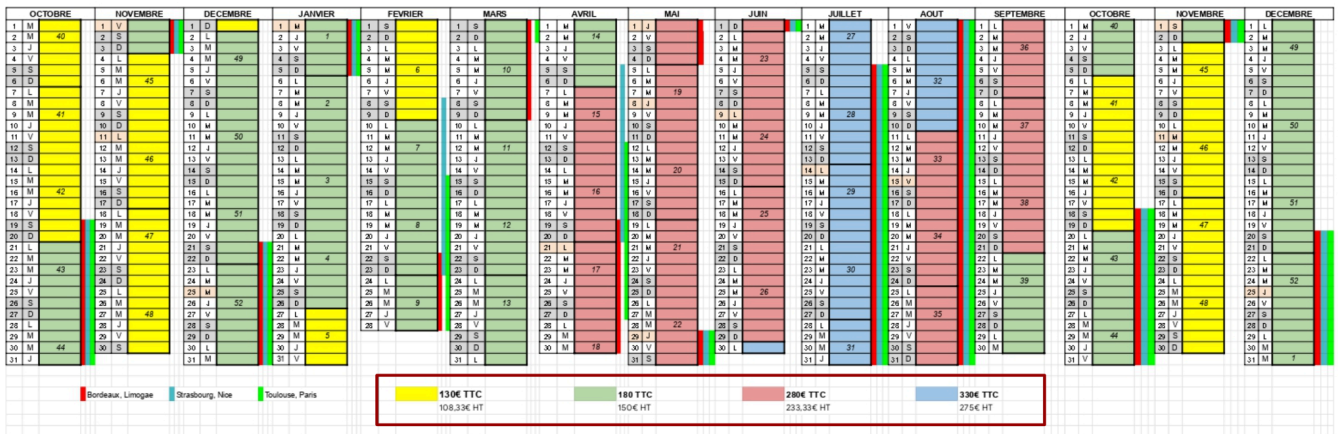
Lou Fialip, responsable du Pôle Relations Partenaires, présente les tarifs 2025.

Peu d'évolutions sont constatées :

- le coût de la page intérieure de publicité dans le magazine 2025 augmentera de 100 € TTC, car il ne s'agira plus d'encart publicitaire, mais de publiereportage au contenu étoffé ;
- un supplément de 30 € TTC sera facturé au prestataire lorsque l'OT assurera la création graphique de son encart publicitaire dans les plans de ville ;
- révision des tarifs de la publicité sur le site web selon le nouveau calendrier annuel.

VISIBILITÉ - LISTINGS		PROS DE LA VD	PROS HORS VD
Visibilité web - préparer mon voyage		Offert	250€ HT 300 € TTC
ESPACES PUBLICITAIRES - BUREAUX D'ACCUEIL		PROS DE LA VD	PROS HORS VD
Dépôt de dépliants Zone 1 - Rocamadour/Gramat Zone 2 - Nord Lot Zone 3 - Sud Corrèze 3 zones		291.67€ HT 350 € TTC 166.67€ HT 200 € TTC 166.67€ HT 200 € TTC 500€ HT 600 € TTC	375€ HT 450 € TTC 208.33€ HT 250 € TTC 208.33€ HT 250 € TTC 666.67€ HT 800 € TTC
Écrans TV des bureaux d'accueil Printemps Juillet - août Automne Hiver		125€ HT 150 € TTC 333.33€ HT 400 € TTC 125€ HT 150 € TTC 83.33€ HT 100 € TTC	208.33€ HT 250 € TTC 416.67€ HT 500 € TTC 208.33€ HT 250 € TTC 166.67€ HT 200 € TTC
Bornes tactiles Printemps Juillet - août Automne Hiver		125€ HT 150 € TTC 333.33€ HT 400 € TTC 125€ HT 150 € TTC 83.33€ HT 100 € TTC	208.33€ HT 250 € TTC 416.67€ HT 500 € TTC 208.33€ HT 250 € TTC 166.67€ HT 200 € TTC

ESPACES PUBLICITAIRES - SITE WEB - Prix à la quinzaine	PROS DE LA VD	PROS HORS VD supplément de 50€ TTC à appliquer aux tarifs indiqués ci-dessous
--	---------------	---



ESPACES PUBLICITAIRES - ÉDITIONS	PROS DE LA VD ET HORS VD	
Magazine - 130 000 ex	4° de couverture	2491.67€ HT 2 990 € TTC
	3° de couverture	2158.33€ HT 2 590 € TTC
	2° de couverture	2158.33€ HT 2 590 € TTC
	Page entière	1491.67€ HT 1 790 € TTC
	Demi-page	825€ HT 990 € TTC
Plans de ville	Rocamadour - 70 000 ex	416.67€ HT 500 € TTC
	Collonges-la-Rouge - 30 000 ex	225€ HT 270 € TTC
	Beaulieu / Martel - 15 000 ex	191.67€ HT 230 € TTC
	Argentat - 10 000 ex	166.67€ HT 200 € TTC
	Souillac / Carennac - 5 000 ex	125€ HT 150 € TTC
	Aubazine / Saint-Céré / Gramat / Meyssac - 3 000 ex	83.33€ HT 100 € TTC
	Supplément création graphique	24€ HT 30 € TTC

ACCOMPAGNEMENT - MONTÉE EN COMPÉTENCES	PROS DE LA VD
Ateliers numériques - distanciel et présentiel	Offert
Accompagnement numérique individuel	Offert
Accompagnement démarches Qualité	Offert

RENCONTRES PROS - SE CONNAÎTRE/PARTAGER	PROS DE LA VD
Eductour	30 € TTC
Bourse aux documents	Offert
Rencontres locales	Offert

CLASSEMENT/QUALIFICATION	PROS DE LA VD
Classement meublé de tourisme	175 € TTC 1 meublé, 95€ TTC à partir du 2° meublé, jusqu'au 4° meublé et 65€ TTC à partir du 5° meublé
Chambre d'hôtes Référence	1 ou 2 chambres : 75€ TTC 3 ou 4 chambres : 105€ TTC 5 chambres : 120€ TTC

Il convient également de déterminer les [tarifs "boutique" 2024](#) qui annulent et remplacent les tarifs votés en 2023, et qui ont été appliqués dès l'ouverture de chaque bureau d'information touristique.

Concernant l'activité "boutique", Sébastien Mur, responsable du Pôle Accueil, propose également que soit complétée la [convention de partenariat "dépôt-vente"](#) en intégrant les éditions culturelles et artistiques, avec une commission spécifique de 25% et un minimum garanti d'1.00 € de commission.

D'autre part, il est proposé d'instaurer une **remise "partenaire"** qui permettra aux professionnels du tourisme, aux collectivités et aux partenaires institutionnels de disposer de tarifs préférentiels d'achat sur les produits en achat-revente à l'effigie de la marque Vallée de la Dordogne (hors librairie), soit une remise de 15% du prix public TTC dès 100 € d'achats TTC.

Roselyne Mons demande si la remise de 15 % peut être augmentée. Camille Lachèze précise que l'effort consenti par l'OT est déjà considérable et s'aligne sur la remise accordée aux salariés l'année dernière.

Marine Konik, responsable du Pôle Commercial, présente ensuite le complément qu'il convient d'apporter aux [conditions générales et particulières de vente "journées et séjours" du service commercial](#), en précisant que pour toute prestation d'hébergement, les conditions particulières de vente de l'hébergeur prévalent sur celles de l'Office de tourisme. Elles s'appliquent en cas d'annulation partielle ou totale du séjour, ou de modification de l'effectif de la part du client.

Le Président soumet au vote les documents cadres et les tarifs 2024-2025.

Approbation à l'unanimité

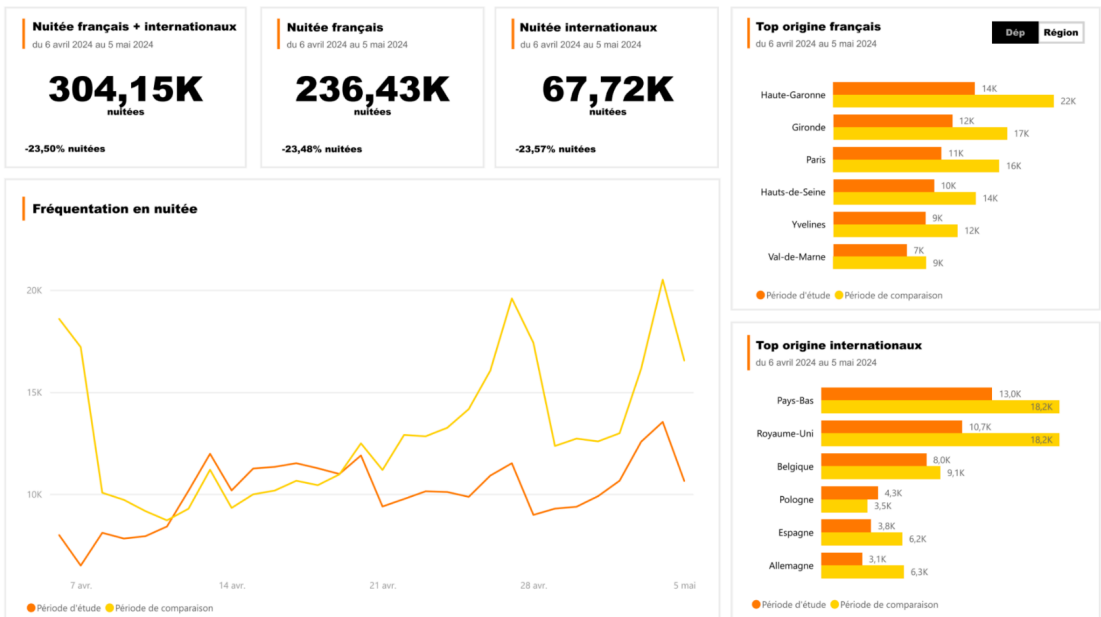
7. Questions diverses

Taxe de séjour 2025 : les collectivités ont pris de nouvelles délibérations faisant évoluer les tarifs de la taxe de séjour à compter du 1er janvier 2025.

Catégories hébergements	Tarif plancher/ Tarif plafond	Tarif 2024	Tarif 2025	Évolutions proposées
Palaces	0,70 €/4,30 €	3,00 €	3,00 €	
Hôtels de tourisme 5 étoiles, résidences de tourisme 5 étoiles, meublés de tourisme 5 étoiles	0,70 €/3,10 €	3,00 €	3,00 €	
Hôtels de tourisme 4 étoiles, résidences de tourisme 4 étoiles, meublés de tourisme 4 étoiles	0,50 €/2,40 €	1,10 €	1,20 €	+0,10 €
Hôtels de tourisme 3 étoiles, résidences de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3 étoiles	0,50 €/1,50 €	0,90 €	1,00 €	+0,10 €
Hôtels de tourisme 2 étoiles, résidences de tourisme 2 étoiles, meublés de tourisme 2 étoiles, villages de vacances 4 et 5 étoiles	0,30 €/0,90 €	0,70 €	0,90 €	+0,20 €
Hôtels de tourisme 1 étoile, résidences de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile, villages de vacances 1, 2 et 3 étoiles, chambres d'hôtes, auberges collectives	0,20 €/0,80 €	0,70 €	0,80 €	+0,10 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3, 4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures	0,20 €/0,60 €	0,55 €	0,60 €	+0,05 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, ports de plaisance	0,2	0,20 €	0,20 €	
Tout hébergement en attente de classement ou sans classement à l'exception des hébergements de plein air	1%/5%	5 %	5 %	

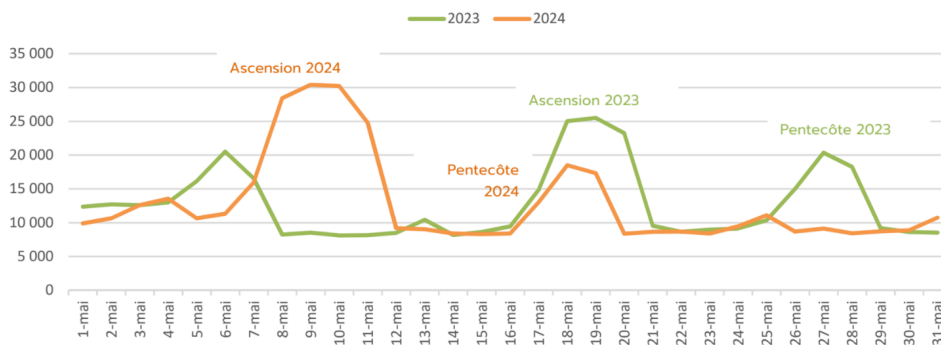
Fréquentation touristique

Vacances de Pâques



Mai

OTVD	Français			Etrangers			TOTAL MOIS DE MAI		
	2023	2024	EVOL	2023	2024	EVOL	2023	2024	EVOL
NUITEES	293 581	306 479	4%	103 706	93 460	-10%	397 287	399 939	1%
PART	74%	77%	+ 3 pts	26%	23%	- 3 pts	100%	100%	



Source Orange Flux Vision Tourisme

PAYS	
Pays-Bas	20%
Royaume-Uni	19%
Allemagne	11%
Belgique	11%
Espagne	7%
États-Unis	5%
Suisse	4%

DEPARTEMENT	
Haute-Garonne	6%
Gironde	6%
Paris	4%
Hauts-de-Seine	3%
Rhône	3%
Yvelines	3%
Puy-de-Dôme	3%

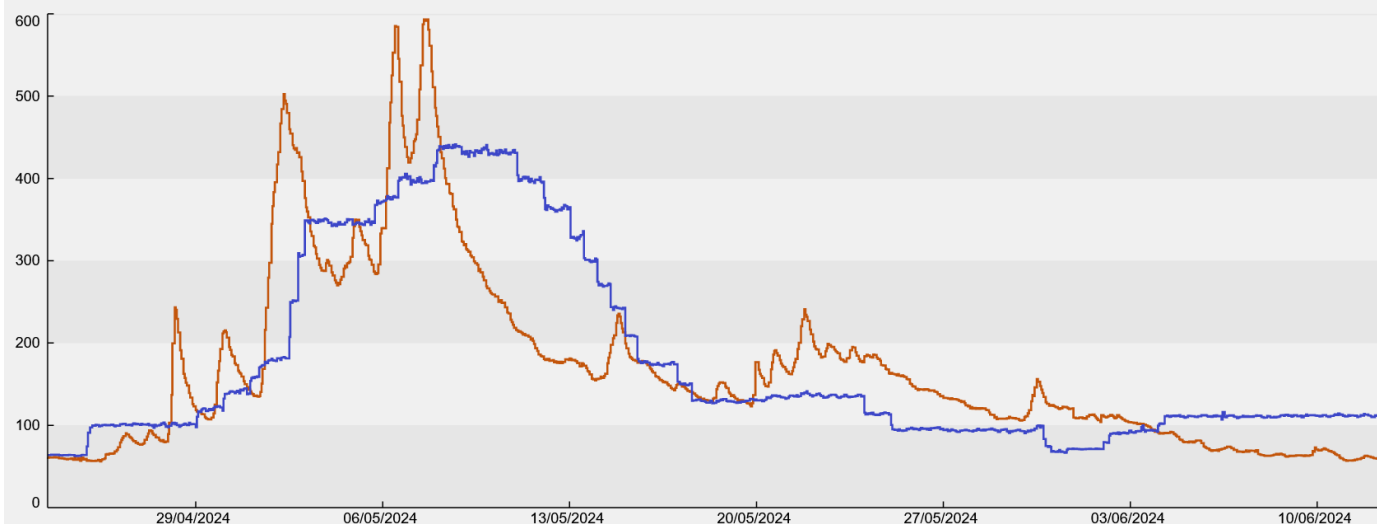
Gestion des débits d'eau - EDF Hydro

Philippe André délivre des explications sur la gestion des débits d'eau qui sont très hauts et des difficultés pour déstocker :

"On peut voir que nos débits sont supérieurs aux apports depuis seulement le 4 juin. Cela veut dire que nous n'avons pu déstocker les retenues que depuis cette date.

Nous avons maintenu le débit à 120 m³/s jusqu'au 12 juin afin de retrouver des marges sur les ouvrages de l'amont et nous retrouver en capacité de tamponner d'éventuels futurs apports.

Nous commençons la baisse des débits."



Points divers :

L'association "Les Incontournables" (14 sites de visites et activités) est à la recherche d'un local d'accueil à Rocamadour pour assurer leur promotion.

Cette situation est gênante, car ce local sera certainement vu par les touristes comme un bureau de renseignements touristiques.

Pour rappel, l'Office de tourisme installe le TUB à l'Hospitalet pour orienter et renseigner les visiteurs sur la haute saison. La promotion de ces sites y est faite, ainsi qu'au bureau d'accueil de la cité.

De plus, afin de soutenir la visibilité des sites de visite, l'Office de tourisme finance cette année un reportage photos réalisé par Nicolas Barbarin. Nous souhaitons travailler dans une relation de confiance et de respect mutuel.

Maurice Pradal interroge à nouveau sur l'avancée du projet de voie verte en vallée de la Dordogne lotoise, il craint que les visiteurs venant faire du vélo soient déçus de l'offre proposée et ne reviennent plus sur notre destination.

Jean-Claude Fouché précise que Cauvaldor est bien engagé sur la voie verte de la vallée de la Dordogne. Ces dossiers sont très lourds et très onéreux.

Des échanges ont lieu sur le déploiement de *voies vertes pâles* par le Conseil Départemental de la Corrèze, et dont l'expérimentation se tient en Xaintrie Val'Dordogne cette saison.

Jean-Basile Sallard annonce la reprise de l'Auberge de la Xaintrie à St Privat, un établissement qui dispose notamment d'une grande capacité permettant de recevoir des groupes.

Roselyne Mons interroge sur la possibilité de participer aux pots d'accueil des campings en saison estivale. Dès cet été, l'Office de tourisme sera présent sur six campings, la difficulté étant que les pots d'accueil ont souvent lieu au même moment. Maurice Lamouroux et Frédéric Hobbe partagent leurs expériences. Les vacanciers sont dans l'attente de leur planning d'animation, sur des formats très courts et conviviaux.

Jean-Marie Bouyer évoque l'opération de communication BtoB menée à Séville avec l'aéroport et les Offices de tourisme de Brive et Sarlat en juin, suite à l'ouverture de la ligne Brive/Séville. Thomas Sauzet était présent pour rencontrer les voyageurs, journalistes et TO. Des échanges intéressants qui augurent des partenariats et des retombées économiques pour la destination. Des journalistes et influenceurs espagnols seront accueillis en retour en septembre.

La séance est levée à 16h.